

NOTE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CHARTE AFRICAINE DE GOUVERNANCE LEGITIME

Ici en Afrique comme partout dans le monde, les pays aspirent à :

➤ **la sécurité :**

- Physique
- Sanitaire
- Alimentaire
- Spirituel
- Intellectuel

➤ **la production :**

- La science
- Le progrès
- La citoyenneté

➤ **la considération :**

- La liberté
- La dignité
- La reconnaissance
- L'administration

Dans notre Etude sur les institutions traditionnelles, il nous a semblé que la Charte de la Gouvernance légitime ne pourra se construire en l'absence et en ignorance du socle initial des sociétés africaines car il y a plusieurs «Afrique» que chacun apporte ce qu'il sait, et que nous soyons assurés de l'usage qui sera fait de ces savoirs ainsi réunis et de sa destination finale. Vous savez, nous sommes les héritiers de l'Etat colonial français, de la République Française qui est née de la Révolution 1789. L'Etat avant la République est la fille aînée de l'Eglise catholique qui a son socle et ses repères.

C'est ça qui est légitime pour nous.

Ci-joint, quelques extraits photocopiés des études et documents déjà produits par nous.

Merci d'en prendre connaissance et de nous faire un allez-retour

Richard TOE

AVANT – PROPOS

A l'origine de la présente étude il y a un constat majeur que nous vous présentons ainsi qu'il suit :

Notre société selon l'observation des traditionalistes comporte trois (3) principales visions. Les peuples qui habitent aujourd'hui cette région de l'Afrique de l'ouest à l'origine partageaient la même vision de la société, étaient dans les mêmes religions. Pour faciliter la compréhension de l'exposé, nous allons classer ces visions en terme de «**Vision 1**», «**Vision 2**» et «**Vision 3**» :

- La «**Vision 1**» : Selon la vision des traditionalistes, celle qui est antérieure à l'Islam dans notre société.

Avant l'arrivée de l'Islam, la «**Vision 1**» était commune à tous les peuples noirs de notre sous-région. Dans la «vision», les communautés partageaient les mêmes conceptions de leur système social, et leur reproduction, l'organisation de l'établissement humain à travers leurs institutions et système de formation, et de choix de leaders à travers l'école traditionnelle. L'origine du culte des morts, de la circoncision et de l'excision de l'organisation des classes d'âges et d'autres pratiques religieuses remontent très loin et parfois à l'Egypte antique. C'est pourquoi cette première vision traverse toute notre société et notre être en profondeur. Cette vision *tient sa légitimité de cette antériorité*. A la «vision 1» s'est ajoutée une deuxième «**vision**» venue de l'extérieur que les traditionalistes ont qualifié en «**vision 2**».

- La conception de la «**vision 2**» est celle de l'Orient, avec sa religion, sa conception du monde, son système de reproduction de la société. Tout comme la «vision 1», la «vision 2» a formé ses élites à partir de ses écoles. Cette «vision» a influencé considérablement notre société dans ses institutions, sa culture. Cette influence a fortement marqué la bande sahélienne de notre pays avant de gagner progressivement le reste du pays. *La légitimité découle de l'Islam*. Cette lecture montre que jusqu'à l'apparition de la culture européenne, notre société vivait sous deux influences : celle est dans la «vision 1» et celle qui désormais se réclame de la «vision» et celle qui désormais se réclame de la «vision 2».
- La colonisation de l'Afrique a amené la 3^{ème} vision. Le colonisateur a créé ses écoles, son armée, son administration, ses hommes politiques ainsi que ses valeurs de société. C'est par l'école que la «vision 3» a préparé l'élite. Témoignages du lieutenant-colonel Hubert : *«L'avenir au Soudan français, au point de vue de sa mise en œuvre, dépendra en grande partie de la façon plus ou moins heureuse dont nous aurons façonné les populations qui le peuplent. Or l'assimilation morale et matérielle à notre civilisation repose presque entièrement sur l'éducation et l'instruction que nous saurons inculquer aux jeunes générations indigènes»*¹.

¹ Denise Bouche Ecole française au Soudan 1884-1900 p. 230 «Instructions provisoires concernant les attributions des commandants de cercle», par le lieutenant-colonel Humbert, 1891, titre 1, chapitre v paragraphe 7 Dakar 15 G 87.

Qui sont les héritiers du système colonial ? Qui représente la troisième vision ? Dans tous les cas c'est elle qui a aujourd'hui la réalité du pouvoir de décision politique et économique. Sa **légitimité prend son origine dans le fait colonial**

«La question des écoles est une des plus importantes pour l'expansion de l'influence française au Soudan»², la fréquence, la précision, le souci du détail des circulaires de Trentinian sur cette question, à laquelle il consacre tout un titre (trois pages sur quatre-vingt) de ses *Instructions à l'usage des commandants de Régions et de Cercles* ne permettent pas de douter de la sincérité d'une affirmation si souvent répétée³.

Trentinian a une doctrine de l'école, qu'il expose avec beaucoup de vigueur : «Au Soudan, nous sommes en présence d'une population dont, après la conquête militaire, la **conquête intellectuelle et morale**⁴ est notre objectif. Il faut donc tenter de rapprocher de nous, de modeler successivement, de nous emparer de son esprit, de lui imposer notre marque, notre empreinte particulière. L'instrument obligatoire de transformation est naturellement le langage. Il faut apprendre notre langue aux indigènes.»

Il ne faut cependant pas l'apprendre à tous parce que «un peuple n'apprend pas naturellement la langue d'un autre et n'abandonne en tout cas jamais complètement la sienne» la faiblesse de nos moyens ne nous le permettrait pas. Il faut donc sélectionner soigneusement les élèves pour que les efforts et les ressources ne soient pas gaspillés et que les écoles atteignent leur double but : «S'il est juste et naturel d'attendre des écoles françaises des bénéfices immédiats, c'est-à-dire si par leur moyen nous devons pouvoir trouver les employés indispensables aux différents services de l'État, au commerce et à l'industrie, ce serait une erreur de croire que c'est là le but principal à poursuivre. **En réalité, nous l'avons vu, les écoles sont créés pour répandre notre civilisation, instruire les indigènes des droits et des devoirs des individus dans la société, découvrir à quelques-uns les splendeurs de la philosophie de la science et de l'histoire les amener tous au respect et à l'amour de notre belle patrie française**⁵»

Aujourd'hui cette «**vision**» 3 est assurément l'élément pilote de notre société. La compréhension de cette lecture est très importante car elle nous éclaire sur l'existence dans notre société de trois «visions» qui existe et travers chacun de nous ainsi pourrait s'expliquer la complexité de notre personnalité.

Dans n'importe quel village de notre pays, nous trouvons aujourd'hui des gens qui sont attachés à leur origine ancienne à la tradition, d'autres qui sont musulmans ou chrétiens et des gens qui sont allés à l'école française ou qui parlent français.

² Instruction à l'usage des Commandants de Régions et de Cercle, Ministère des Colonies, Gouvernement du Soudan français, Paris Imprimerie Nationale, 1897, p.15 cote à la Bibliothèque Nationale 8°F 10134.

³ Outre les instructions..., circulaires n°13 avril 1897, et 140, 19 avril 1897. Dakar 15 G 160.

⁴ Une conquête morale est le titre de l'ouvrage dans lequel G Hardy, premier inspecteur de l'enseignement de l'A.O.F. expose l'état de la question à la veille de la première guerre mondiale. (Paris, 1897, 356p.)

⁵ Circulation 140, 19 avril 1897, Dakar 15 G 160.

La société malienne actuelle est fortement influencée par ces trois «visions» tant dans sa culture, ses institutions que dans son organisation.

A la lumière de cette lecture que peut-on faire comme observation ? En quoi réside la motivation des traditionalistes à partager cette lecture avec les autres ?

Selon l'analyse des traditionalistes, les «visions» 2 et 3 ont toujours vécu dans une certaine logique d'exclusion, de substitution et de domination.

Cette entreprise est mise en évidence par des passages suivants de l'ouvrage de Ferdinand de Saussure 1898.

*«Si les indigènes, se disaient la plupart des coloniaux français, se montrent réfractaires aux bienfaits de la civilisation que nous leur apportons, c'est que leurs préjugés ne leur ont pas permis de comprendre les avantages qu'ils pourront en tirer. **Les préjugés sont entretenus chez eux par les vestiges de leur ancien état, par leurs croyances, par leurs institutions et leurs langues.** Supprimons ces restes d'un passé révolu. S'ils sont trop invétérés dans la génération actuelle, adressons-nous par l'éducation aux générations futures... Enseignons aux enfants notre langue inculquons-leur nos idées, et la France comptera bientôt par millions, sinon de nouveaux citoyens, du moins des sujets fidèles et reconnaissants⁶».*

La première exclusion remonte à l'arrivée (pourtant pacifique) de l'islam dans le Ouagadougou. Une fois que la «vision» 2 a pris le dessus à Kombi Saleh les peuples du Sud se sont organisés pour résister à l'influence de l'Islam. La dynastie des Soumahoro a conduit cette première résistance dans notre pays.

La deuxième exclusion remonte à l'arrivée du colonisateur. Elle a tenté de substituer sa religion à l'islam, elle a dessaisi le 1^{er} et 2^{ème} groupe de tout pouvoir de décision stratégique, elle lui a substitué son administration, son organisation politique. De nos jours encore la logique d'exclusion est perceptible entre ces trois «visions».

Témoignages : *«Le développement des écoles de missionnaires ne saurait être trop encouragé. S'il est indispensable de prendre le contact avec le monde musulman et de le faire évoluer vers notre civilisation, il est autrement simple et rapide de rapprocher de nous un grand nombre d'indigènes par l'introduction de la religion catholique chez les fétichistes. En favorisant l'expansion du christianisme, **nous élèverons en tout cas une barrière infranchissable à la propagande de l'Islamisme⁷**».*

Ce phénomène d'exclusion apparaît dès qu'il s'agit de conduire une réflexion stratégique pour la nation. Les tenants d'une «vision» se retrouvent entre eux en «ignorant» totalement les autres. Chaque vision pense :

1. La vision 1 : sans le soubassement de la tradition pas de développement
2. La vision 2 : point de salut hors de l'Islam.
3. La vision 3 : hors de l'occident point de progrès.

⁶ Ferdinand de Saussure- Psychologie de la colonisation française 1898.

⁷ Circulaires B 1050, 7 septembre 1895, citée par Morisson, op citée ; (voir ci-dessus, note 6, p Cette logique de partenariat une fois reconnue nous paraît être la formule la plus consensuelle pour donner à l'élite africaine qu'elle soit de la «vision» 1, 2 ou 3, une vision endogène, une vision domestique de nos réalités. 245).

4. La vision 4 : la vision endogène et de synthèse.

Ces trois courants de pensées et ces trois cercles de pouvoirs de décision coexistent dans notre société et l'influencent fortement.

Un choix stratégique la 4^{ème} vision

Il s'agit aujourd'hui de trouver un terrain de communication entre ces trois «visions» pour que la logique d'exclusion soit abandonnée au profit d'une logique d'acceptation réciproque et de partenariat. L'espace communale est une grande opportunité pour la réalisation de cette synergie, par la communication interne.

Cette logique de partenariat une fois reconnue nous paraît être la formule la plus consensuelle pour donner à l'élite africaine, qu'elle soit de la «vision» 1, 2 ou 3, une 4^{ème} vision est une vision endogène, une vision domestique de nos réalités. Et si chacun reconnaît la légitimité de l'autre, alors on priera de la même Afrique.

En ce moment-là, la synergie se produirait. Une telle rencontre est susceptible de réunir toutes les élites de ce pays. La vraie réconciliation verrait alors le jour. Cette synergie pour être pérenne devra se préparer de la maternelle à l'université. Le proverbe dit : «*Il faut sortir l'épine par là où elle est rentrée*». C'est par l'école et l'éducation que la nouvelle Afrique doit renaître. Les autorités de notre pays ont une conscience aiguë e cette question.

C'est en cela que, selon les traditionalistes jeter un coup d'œil sur la tradition n'est ni une perte de temps, ni du passéisme mais au contraire c'est un facteur de progrès.

Il y a lieu cependant de préciser dès ici que le rapport qui vous est soumis n'a pas été élaboré dans la logique du constat que nous venons de faire. Mais cette étude oriente en posant les bases des recherches futures, les esprits à comprendre les contradictions majeures existant entre différentes élites. Ces contradictions si l'on ne prend soin de les gérer dès à présent, peuvent à terme compromettre les intérêts supérieurs de notre pays.

IV Les points-clés de la problématique de l'insertion des autorités et institutions traditionnelles dans le contexte démocratique

L'accession du pays à l'indépendance après la parenthèse de la nuit coloniale posant d'emblée la problématique de l'insertion des autorités et institutions traditionnelles. La question essentielle de cette situation était de savoir à qui la souveraineté devait revenir.

Le choix de toute orientation politique s'inscrivant au cœur de ce dilemme à cause du déplacement de la contradiction fondamentale au sein des réalités nationales.

La colonisation avait créé ce rapport original entre le pays réel et le pays officiel en introduisant la question névralgique de la légitimité des pouvoirs. Deux visions et deux axes s'imposaient d'emblée sans autre alternative.

Les tâches historiques de l'époque devaient être celles de la modification des rapports entre les deux groupes constitutifs du pays, à partir de la renaissance d'une nation fragilisée afin de la faire exister et consolider. Il s'agissait de renouveler la construction d'un état, d'une nation moderne sur une réalité typiquement malienne. Cela ne pouvait partir que du monde rural et des entités ethnico- culturelles qui ont fait la nation malienne d'hier pour organiser celui de l'avenir «in muros». Cela équivalait à sacrifier l'héritage colonial, produit importé, tout en raccordant et en animant le Mali intérieur dans une propulsion de l'ensemble. Toute autre volonté de développement en dehors de la réalité du sol malien ne pouvait être qu'une perpétuation de la stratégie de domination, d'exploitation des peuples née de la conférence de Berlin.

Bref il s'agissait de reconstruire, de tracer les lignes d'avenir d'un peuple partagé entre une réalité campagnarde et traditionnelle sans grande possibilité d'expansion dans l'immédiat et une réalité campagnarde et traditionnelle sans grande possibilité d'expansion dans l'immédiat et une réalité «moderne» urbaine déjà implantée et ouverte vers l'extérieur.

Choisir de partir de la réalité économique de la terre malienne, couper le cordon de l'hémorragie qui vidait le cœur du pays en réaxant le pôle moderne sur le Mali réel. Ce choix a été fait. Cette tentative de mutation a été dictée par des décisions radicales. Si la vision était claire, juste les outils indispensables ont manqué. Les différentes démarches ont été coercitives en imposant un embrigadement forcé dans des parties uniques qui furent considérés à tort comme le creuset de la nation. Les différents projet de transformations se sont imposés comme une somme d'amalgames, de contradictions et d'ambiguïtés sans jamais pouvoir enclencher, entraîner une mobilisation populaire, c'est-à-dire l'enthousiasme et l'esprit de sacrifice nécessaire à tout projet de changement social.

Pour la majorité exclue du processus de prise de décision le monde se figeait de nouveau dans une immuable pyramide d'oppression. Les enjeux sont restés les mêmes. Pour une partie, il s'agissait toujours d'arracher les moyens de son existence, pour l'autre de maintenir sinon d'enfoncer davantage le clou de sa puissance. Seule la manière de jouer changeait. Comme résultat le processus de construction d'un état, et d'une nation moderne a doublé le fossé initial de la légitimité par un processus de différenciation sociale et économique qui a élargi, approfondi la famille où le pays a risqué de s'engloutir.

Après les événements du 26 Mars 1991 il fallait tirer les leçons des différents échecs pour mieux repartir. Les certitudes et les lignes de force qui se sont dégagées peuvent être résumées ainsi :

- Le peuple malien a du ressort. Les événements du 26 Mars ont constitué une véritable révolution populaire et démocratique en mettant en évidence que la nation malienne est capable de maîtriser son destin. L'esprit commun au fondement de la nation est encore vivant et peut se dresser comme un seul homme chaque fois que l'intégrité de la nation est remise en cause dans une situation d'invasion ou de dictature.
- L'idée démocratique s'impose comme une idée universelle permettant aux peuples de reprendre en main leur destinée pour bousculer le joug des dictatures en imposant une quête d'égalité dans les relations mutuelles.

- L'un des messages de la chute du mur de Berlin était celui de la mort du communisme. En effet c'est cette idéologie qui a proposé un modèle universel basé sur une révolution sociale, économique et politique capable de transcender les nationalismes. Cette mort annonçait un changement de cap décisif. Les peuples cherchent de plus en plus à se réenraciner dans leurs fondements propres. Plus le monde s'unifie sur le plan de la technique, plus les groupes humains cherchent à se restructurer à rentrer dans la mouvance des traditions sociales et culturelles de leurs aires de civilisation. Le problème identitaire se réveille.

La conséquence pour tout mouvement social et politique qui souhaite survivre et assurer une vocation nationale est de se recentrer sur ces réalités nationales ; le seul salut pour ces mouvements est constitué par leur enracinement dans le mouvement propre de leur peuple, tant sur le plan économique, social et culturel que doctrinaire en puisant leurs inspirations au cœur même de leurs civilisations.

Désormais doit primer la priorité des aspirations de leurs peuples et des intérêts nationaux. Ce qui doit être compris c'est le réajustement de leur tir participer à la mutation de leur Sociétés. Le modèle unique, universel de construction sociale relève du mythe le plus ascientifique.

- Dans cette construction plurielle du monde de demain chaque peuple est appelé à investir son avenir en fonction de sa trajectoire historique spécifique.
- C'est un rythme implacable qui s'impose aujourd'hui à tous les pays. Par le phénomène de mondialisation et de globalisation. C'est une tendance planétaire qui intègre sans aucune forme de distinction. Dans un système unique de marché «Sans cadre et règles». Ce phénomène sans précédent préfigure le bouleversement de toutes les données sociales et économiques. Ce sont là les signes avant-coureurs annonceurs de crises. La crise sera intenable pour les jeune états en construction. Maintenir une justice sociale dans un mouvement de développement économique accéléré est un pari qu'un pays en développement, le plus solide, le plus averti soit-il aura le plus grand mal à tenir. Les risques de fractures sociales sont à prendre au sérieux.
- Sur le plan intérieur, il est admis aujourd'hui que l'indépendance et le développement économique ne se matérialiseront ni par le discours ni par les contestations révolutionnaires pour la simple raison qu'après 39 années d'indépendances beaucoup de choses on changé et que les masses ne se laissent plus mobiliser comme auparavant sous l'effet des seuls slogans ou des vérités prophétiques. Nous assistons à l'extinction des mythes. D'autre par il est aussi fantaisiste, qu'erroné, pour ne pas dire démagogique de vouloir combler le retard des pays sans tenir compte de la mise en place progressive d'un appareil conceptuel et d'organisation qui maîtrise et intègre les lois et les techniques de l'économie mondiale.
- Les masses ne font plus d'illusions, elles attendent de leurs dirigeants une seule chose : la création des conditions qui assurent leur existence en clair les moyens de se nourrir.

En résumé nous pouvons affirmer que le manque d'impact des politiques, des différentes tentatives de changements des réalités résidaient en un point. La

méconnaissance des réalités anciennes, les assises culturelles de la nation et l'intégration des traditions dans une action de construction sociale et nationale. Le point d'achoppement crucial qui sépare, divise la nation s'inscrit au cœur des traditions de ce pays. Ce point celui des drames, des combats, des libertés des droits conquis par le peuple malien dans son ensemble et devenu faits de culture.

A partir de 1992 l'état possède enfin l'outil nécessaire de son action. Celui capable de tracer les lignes d'un dégagement définitif en décapant les derniers bastions de la colonisations.

La mise en œuvre du processus de décentralisation se fera de façon progressive, en souplesse ce qui permettrait à l'ensemble du pays de passer enfin de la vassalité à la souveraineté en évitant les écueils et les spasmes.

La mise en place d'une telle politique lente, mesurée, prospective qui fixe les objectives à tous les niveaux en projetant loin dans le temps un dégagement de l'étouffement dans lequel étaient maintenues les populations ; partait en cherchant un ancrage, un noyau solide sur lequel s'appuyer pour créer les conditions objectives d'un changement réel. Le changement tant attendu de la consolidation des bases de la nations et de la souveraineté national. Cette mission devait indispensablement suivre un plan pragmatique, réaliste, dynamique en esquissant une construction, une architecture devant aboutir sur des réalités concrètes, tangibles. Ce plan s'est inscrit dans une stratégie globale dont les deux autres axes reposaient sur la refondation de l'état (pour en faire un outil adapté de développement) et le développement du secteur privé.

Pour créer un nouveau profil économique et social il faut fixer la démarche sur quelques grandes lignes. A partir du développement du secteur privé il est possible de retrouver et d'amplifier le rôle du tertiaire comme producteur de biens et services au delà des frontières. Cette politique à l'avantage de correspondre au dynamisme d'une population déjà familiarisée aux mécanismes d'un univers moderne et urbanisé. Si le secteur privé arrive à se hisser à ce rôle international, il peut être le moteur qui peut entraîner le pays dans son sillage. Il est en effet possible par l'arrivée de capitaux et d'investissements de prévoir une politique de modernisation à l'intérieur du pays.

Par le biais de la réalisation de la décentralisation, les obstacles au développement que constituent les nœuds d'engorgements de l'administration pouvaient être levé. Cette vision était indispensable pour insuffler au pays un dynamisme de développement et d'organisation et espérer atteindre un niveau qui empêcherait le Mali d'être relégué dans ce bas-fond de la pauvreté et de la misère. Les tracés d'une telle évolution.

L'impression générale qui se dégage du pays dans un monde de plus en plus ouvert par l'accélération de l'évolution, est l'ensemble des groupes sociaux est psychologiquement moins entravé, plus dynamique, plus disponible plus éveillé plus réceptif mais également plus vulnérable.

La cuirasse des traditions subit une énorme pression. Elle a tendance à s'effriter, à se diluer surtout dans les cités urbaines. Les sources d'informations, de connaissances s'étant multipliées. Le cordon qui étouffait les énergies des

cadets et des femmes, les groupes sociaux traditionnellement « irresponsabilisés » a sauté. Ces groupes semblent de plus en plus pressés et compte dire leurs mots dans l'évolution du pays. Ils sont représentatifs d'une évolution de la culture politique dans le Mali d'aujourd'hui.

Les Autorités et Institutions traditionnelles : l'Etat des lieux :

Si la mise en place des communes constitue une réelle possibilité de réponse aux aspirations profondes de la majorité de la population il ne fallait pas ignorer tous les dangers qui pouvaient planer sur le processus de décentralisation et de démocratisation. La phase terrain de l'étude a été pour nous l'occasion, à partir d'une démarche participative, à travers tout le pays et à l'intérieur de toutes les aires culturelles composant la nation malienne de sonder les potentialités de conflits et de synergies qui pouvaient naître et la cohabitation nécessaire des autorités traditionnelles et des autorités démocratiques sur le même espace communal. L'objectif final étant de proposer une série de mesures permettant l'articulation harmonieuse des deux légitimités.

La perception du processus de décentralisation par les autorités et institutions traditionnelles ne pouvait se faire dans un premier temps que par les prismes de ce qui a été les différentes relations entre les pouvoirs traditionnels avec les différents modes de domaine depuis la colonisation.

Le rappel de ces différents rapports permet de saisir le fond des sentiments. La conquête coloniale ne fut une réalité qu'à partir du moment où les pouvoirs traditionnels ont été écrasés et soumis par les armes.

L'installation du pouvoir colonial ne pouvait se faire, devenir effectif qu'après l'accentuation de la division et de la désorganisation des sociétés traditionnelles. Il a fallu ensuite briser le schéma traditionnel du pouvoir autochtone par l'humiliation, l'emprisonnement de ses représentants.

La collaboration qui fut le lot de certains chefs traditionnels avec l'occupant colonial eut pour conséquence de les décrédibiliser aux yeux des populations. Les derniers efforts de la colonisation furent de superposer aux structures traditionnelles un mode de gestion qui ne signifiait rien d'autre que la programmation de leur extinction. La scolarisation des fils d'otages pour servir d'intermédiaires acheva de mettre un système en place.

Après l'indépendance du pays, le régime de l'US-RDA décida de la suppression pure et simple des autorités et institutions traditionnelles. Elles furent considérées par le régime socialisant de l'époque comme le dernier bastion de l'obscurantisme et de la réaction.

La deuxième République n'accorda guère d'importance aux autorités et institutions traditionnelles. Ce qui aggrava avec le temps leur situation de marginalisation et de laisser-pour-compte.

Au bout du compte les autorités institutionnelles sont apparues comme les parents pauvres de la Nation. Ceux qu'il fallait écraser, écarter, et mépriser pour construire, moderniser la Nation. Les autorités traditionnelles sont très conscientes de ces faits.

La problématique de leur insertion est d'abord identitaire et humaine. Le climat psychologique de la rencontre ne peut être dominé que par la méfiance et suspicion. Il est sensible et délicat.

Les autorités et institutions traditionnelles demeurent encore vivantes sur l'étendue du territoire. Elles continuent encore à opérer au sein des communautés en tant que représentant de la stabilité, de la mesure, de la justice et de l'équilibre. En fait tout ce qui était leur rôle et leur fonction dans le passé.

Les autorités et institutions traditionnelles restent efficaces à cause de l'insignifiance des transformations subies par les réalités des campagnes. Leurs méthodes restent encore adaptées à l'environnement immédiat..

Les villages, et les fractions restent les derniers carrés laissés à l'exercice officiel des pouvoirs et institutions traditionnelles. C'est un monde dont le soubassement a été constitué et consolidé historiquement et qui à un moment donné a brusquement rencontré une culture ne tient pas compte de la relativité culturelle et du fait de civilisation. Elle l'a dévié de sa trajectoire. Les autorités traditionnelles contrôlent cependant les assises culturelles de la Nation. Ses zones d'ombres.

Toutes les institutions traditionnelles que l'on peut rencontrer au mali tirent leurs natures et leurs valeurs culturelles communes d'organisations sociales fondées sur des économies agraires et pastorales. Certaines valeurs culturelles, les plus positives et les plus solidement ancrées échappent au temps.

L'espace politique des institutions traditionnelles constituent un prolongement de l'organisation de la parenté. Cet espace est fondée sur des conventions et des convenances.

Les sociétés traditionnelles sont loin d'être des sociétés égalitaires et unanimistes, mais au niveau institutionnel elles sont parvenues à inventer des espaces politiques par l'intégration et la ritualisation des conflits en n'excluant aucun membre de la société, aucune catégorie sociale.

Type de soubassement

Les soubassements des institutions traditionnelles ont inventé des mécanismes solides de gestion et de prévention des conflits. Ils ont mis en place un dispositif original par le processus de prise de décision. Ces soubassements ont assuré la stabilité et la survie pendant des millénaires. Mais la question impérative qui se pose aujourd'hui est celle de la construction de l'avenir.

Le fait de culture est un instrument dont on ne peut se passer, ce n'est ni un bien ou un mal.

Le soubassement constitue un rythme propre à toute civilisation. Cette identité culturelle constitue le centre de gravité d'un groupe et son vrai pouvoir de décision. Un peuple ne peut se passer de son histoire, de son soubassement culturel, la source de sa créativité, la matrice émotive d'où s'originent les constructions. Mais il faut cependant reconnaître que les soubassements des institutions que nous avons rencontrés au cours des enquêtes de terrains sont mis à rudes épreuves. Pris globalement en tant que tels ces soubassements ne peuvent plus sécréter un rythme

de renouvellement, une vision, une résistance créatrice, une doctrine cohérente qui pourrait orienter des millions d'hommes et de femmes vers la construction d'un avenir viable dans un monde dominé par la science et les technologies nouvelles de communication. Alors que d'autre part les problèmes des campagnes maliennes n'ont pas trouvé de solutions réelles durables. Il est indiscutable aujourd'hui que les campagnes ont besoin de modernisation pour pouvoir exister dans le monde de demain.

Le processus de décentralisation vient à point nommé pour donner du sang neuf et régénérer les soubassements culturels des campagnes.

Le problème majeur de la démocratie au Mali est lié à la faiblesse de son ancrage social, historique, culturel et économique. Il s'inspire d'un système politique qui a fait ses preuves ailleurs dont il assimile et reproduit les techniques institutionnelles, administratives, juridiques et les moyens pour tenter d'asseoir une société moderne en ajustant empiriquement certains rouages par trop grinçants.

A partir de ces deux constats majeurs sur les autorités traditionnelles et le contexte démocratique on peut prévoir des difficultés réelles pour la cohabitation des autorités traditionnelles et des autorités démocratiques sur le même espace communal.

Les sources des deux légitimités sont de nature différent.

La légitimité traditionnelle liée au sang, aux pactes de réciprocité demeure fortement ancré dans les traditions du terroir. Elle se fonde sur des mécanismes solides et souples rodés par le temps.

Le principe de compétition, de multipartisme, d'égalité des droits, de liberté d'expression s'inscrit au cœur du système qui fonde les légitimités modernes. Ce principe est étranger à la mentalité des institutions traditionnelles. Les institutions traditionnelles ignorent culturellement les mécanismes du vote démocratique. C'est-à-dire leurs sens, leurs significations, leurs tenants et aboutissants. Le fonctionnement de la démocratie moderne ne s'inscrit pas dans leurs expériences historiques même si le processus de décentralisation lève un obstacle majeur qui est celui des élus issus des localités elles-mêmes.

D'une façon générale les autorités traditionnelles sont ignorantes du système social, politique et économique dont les assises reposent sur la citoyenneté, la démocratie, le développement.

L'attente des autorités traditionnelles par rapport au processus de décentralisation ne se situe ni au niveau d'un bouleversement du fonctionnement, ni du dédoublement des institutions traditionnelles, mais d'une direction à trouver ensemble dans la construction d'un avenir pour tous à partir du consensus, du partage, du dialogue et de la négociation.

Les autorités traditionnelles sont en attente d'un partenariat. Mais ce partenariat elles le pensent en terme de participation réelle et effective dans les prises de décisions concernant leurs devoirs.

POUR FERME :

La problématique de l'insertion des autorités traditionnelles dans le nouveau contexte démocratique constitue le point douloureux de la nation malienne car il s'agit de son avenir et de son unité en tant que nation solide et solidaire. Il est illusoire et dangereux de penser que le pays peut exister et s'affirmer au monde tant que cette problématique reste en suspens. Le pays ne maîtrisera rien avant de maîtriser le dysfonctionnement de ses institutions à partir d'un projet historique.

Conclusion

Après l'atelier national sur : « la problématique de l'insertion des autorités et institutions traditionnelles dans le nouveau contexte démocratique au Mali », nous pouvons établir avec certitude un certain nombre de constats qui sont les suivants :

. Les institutions traditionnelles possèdent une puissante capacité d'adaptation et de résistance

Les sociétés traditionnelles demeurent encore vivantes sur toute l'étendue du territoire. Certaines d'entre elles continuent encore à opérer au sein des communautés en tant que représentants de la stabilité et de l'équilibre, de la justice. Elles restent opérationnelles et efficaces dans certains domaines.

. Les institutions traditionnelles sont caractérisées par une forte originalité institutionnelle

Les sociétés traditionnelles sont loin d'être des sociétés égalitaires et unanimistes mais au niveau institutionnel elles sont parvenues à inventer des espaces politiques qui intègrent le pouvoir et le contre pouvoir dans le même espace.

. Deux principes intégrateurs sont à l'œuvre dans les institutions traditionnelles :

- **le principal vertical** : il assure la stabilité

- **le principal horizontal** : il est celui qui conditionne le mouvement et l'intégration, la participation de tous dans les prises de décisions importantes.

Ce principe constitue le premier facteur de la mobilisation sociale.

. L'épine dorsale et l'axe de gravité des institutions traditionnelles sont constitués par le processus de prise de décision et de prise de parole.

. Les principes de fonctionnement des institutions traditionnelles sont essentiellement fondés sur la prévention et la gestion des conflits.

. Les différentes institutions traditionnelles qui partagent le même espace sont toujours solidaires et fortement liées entre elles.

- Dans leur nature, les institutions traditionnelles fondent des régimes profondément démocratiques, participatifs, vivants, directs, non majoritaires.

- Les légitimités traditionnelles et les légitimités modernes sont dans leur nature et dans leur mode de fonctionnement profondément différentes. Elles ne reposent pas sur les mêmes valeurs et non pas les mêmes objectifs
- Les institutions modernes n'intègrent que sur un seul mode : **celui de la verticalité**. Le fonctionnement de ces deux types de légitimités dans le même espace communal peut poser des problèmes
- Les autorités traditionnelles sont en attente d'une reconnaissance officielle et d'un véritable partenariat.

A CE NIVEAU, ET A PARTIR DE CES DIFFERENTS CONSTATS ON PEUT AFFIRMER QUE LES BLOCAGES QUI PEUVENT APPARAÎTRE DANS LE FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTES LÉGITIMITÉS SUR LE MÊME ESPACE COMMUNAL NE PEUVENT ÊTRE QUE D'ORDRE CULTUREL ET INSTITUTIONNEL D'UNE PART ET D'AUTRE PART DE MÉCONNAISSANCE, D'INTÉGRATION ET D'APPROPRIATION DE DEUX DYNAMIQUES DIFFÉRENTES

- Le manque de connaissance de l'histoire et de culture du pays à tous les niveaux. Ceci explique le manque d'impact des différentes tentatives de changements. Cette impuissance réside en un seul point : la méconnaissance des réalités anciennes et l'intégration des traditions dans une action de construction sociale et nationale.
- Sur le plan institutionnel, le malaise au niveau des institutions modernes réside dans le manque d'équilibre automatique des pouvoirs c'est-à-dire l'absence réelle de contre-pouvoir ceci explique tous les dérapages.
- Le manque de culture démocratique moderne au niveau de toutes les institutions du pays.
- Au niveau communal le manque de cadre réel de dialogue, de concertation en tant que lieu de prise de décisions stratégiques. L'existence de deux instances de prise de décisions stratégiques. L'existence de deux instances de prise de décisions sur le même espace communal peut aboutir à l'apparition de deux pôles centrifuges. Par expérience nous savons que les organisations qui regroupaient les institutions de base comme le village et la fraction ne trouvaient leur efficacité que dans la prise de décisions collégiales.

PROPOSITIONS DES MESURES CONCRETES POUR UNE ARTICULATION HARMONIEUSE DES DIFFÉRENTES LÉGITIMITÉS MODERNES ET TRADITIONNELLES DANS LE MÊME ESPACE COMMUNAL :

1. La reconnaissance officielle des autorités et institutions traditionnelles dont le partenariat s'avère indispensable pour l'évolution harmonieuse du processus de décentralisation afin de sortir d'une situation d'ambiguïté
2. Elaborer un cadre conceptuel des principes directeurs du partenariat entre les légitimités traditionnelles et les légitimités modernes : le choix délibéré de

partenariat entre les différentes légitimités implique la définition des principes devant servir de guide.

3. L'esquisse d'un schéma peut être élaboré à partir des recommandations issues des ateliers régionaux et de l'atelier national sur la problématique de l'insertion des autorités traditionnelles dans le nouveau contexte démocratique
4. sur le plan institutionnel : institutionnaliser un cadre de gestion renouvelée et partagée. Les lois peuvent être source d'interprétations multiples et contradictoires qui ne peuvent déboucher que sur des conflits de légitimités. Cette situation ne peut que rendre très difficile la recherche de voies et moyens d'une cohabitation harmonieuse entre les deux légitimités. Il y a lieu d'intégrer dans le dispositif réglementaire et juridique un support à partir des expériences historiques et culturelles. Les solutions ne peuvent pas être seulement techniques.
5. D'une façon générale la prise en compte des problèmes culturels de fonds entre les légitimités traditionnelles et modernes nécessitent la mise en place d'un schéma complexe mais cohérent prévoyant le cadre de rencontre pour développer les potentialités de synergie et de convergence entre les deux types de gestion. Les solutions à l'articulation harmonieuse entre les deux légitimités ne peuvent être seulement bureaucratiques, elles sont avant tout humaines. Elles demandent avant tout beaucoup de créativité, d'inventivité et de courage. Il s'agira concrètement de trouver une formule qui met en contact dans le même cadre spatial et temporel les méthodes du chef de village et les techniques de gestions modernes.
6. Organiser et institutionnaliser ce cadre concret de partenariat au niveau de toutes les représentations des collectivités décentralisées (communes, cercles, régions). Par ajustement mutuel les deux systèmes pourront trouver ensemble un point d'équilibre rénovateur.
7. Mettre en place un programme d'éducation civique et de formation intensive : il est urgent que les différentes légitimités s'approprient les connaissances des deux systèmes qui font leurs pouvoirs. Cela constitue un faveur puissant pour la cohabitation harmonieuse.
8. mettre en place une stratégie de communication populaire et directe.
Cette communication aura un double objectif :
 - Accompagner tout le processus d'insertion en rappelant dans les langues nationales les objectifs centraux de la décentralisation.
 - Insister sur la nécessité impérieuse du partenariat pour la réussite du processus.
9. Poursuivre des études et recherches pour mieux faire connaître le pays réel afin d'intégrer les résultats dans les stratégies de planification.
10. Identifier les institutions traditionnelles encore opérationnelles pour les insérer dans le processus du développement harmonieux du pays.

11. pour la mise en œuvre de l'ensemble de ces stratégies il est souhaitable d'une représentation soit assurer au niveau communale et national pour les autorités et institutions traditionnelles de façon institutionnelle. Ainsi le conseil communal peut bénéficier des délibérations des organes d'appui qui seraient constitués par les autorités traditionnelles les plus influentes dans leur commune. Ces autorités traditionnelles influentes peuvent aussi se réunir au niveau national pour apporter leur appui au conseil des collectivités.

Accepter d'affronter le monde dans une dynamique vitaliste et intuitive en captant les valeurs de progrès de la pensée moderne pour lancer la vague de fond d'une évolution culturelle mobilisatrice d'énergie afin de dégager les blocages légués par le passé reste la seule stratégie viable.

On touche ici au domaine particulier du changement des mentalités, des transformations intellectuelles nécessaires à opérer pour pouvoir créer les conditions d'une conscience agissante et efficace qui se diffuserait par vagues successives dans l'ensemble du corps social.

Le cadre des communes peut être le foyer, ce creuset pour permettre l'éclosion, le jaillissement d'une culture originale.

Par des valeurs positives de notre soubassement culturel pour le mettre en contact avec une culture moderne demeure le seul moyen pour donner une perspective de l'architecture de la construction de la Nation à partir d'une synthèse supérieure.

NOTE SYNTHETIQUE DES MESURES ET PROPOSITIONS VISANT LA REALISATION DE LA COHABITATION ENTRE LES LEGITIMITES TRADITIONNELLES ET MODERNES.

Au terme de l'étude sur la problématique de l'insertion des institutions et autorités traditionnelles dans le contexte démocratique au Mali, nous avons constaté que toutes les grandes mutations que notre société a connues se sont faites toujours en s'appuyant sur les institutions et les autorités locales. Il y a eu parfois de grandes résistances, mais la cohabitation a fini par être négociée.

Ainsi l'islam à la colonisation, malgré les bouleversements et les changements d'hommes à la tête des institutions, ces mutations se sont toujours appuyées sur les autorités et les institutions traditionnelles, ainsi que sur les médias traditionnels pour transformer et former les élites, dans le but d'asseoir durablement leur influence. **C'est là une constance de l'histoire. Il en sera de même pour la mise en œuvre de la décentralisation et de l'encrage de la démocratie dans notre pays.**

C'est ici que se situe la réponse à notre interrogation. Les autorités et les institutions traditionnelles qui représentent et gèrent 70 à 80% de la population sont au cœur de la société civile. Elles devraient devenir les alliées objectives de la décentralisation et de la démocratie pour réduire l'influence de la bureaucratie centralisée. Il faut donc réaliser cette alliance politique.

- 1- **Mesures politiques** : Reconnaissance officielle par l'autorité politique (le chef de l'Etat) des légitimités et institutions traditionnelles (un discours dans toutes les langues).
- 2- **Mesures institutionnelles** : création d'un organe de mise en synergie des volontés des différentes légitimités au niveau des communes, des cercles, des régions, ainsi qu'au niveau du Haut Conseil des collectivités. Cet organe est placé sous la conduite des autorités élues .
- 3- **Mesures législatives** : substituer un décret de réconciliation à celui qui supprimait les pouvoirs traditionnels à travers les chefs des cantons. Cet décret doit prendre en compte toutes les frustrations, les humiliations, et les rancœurs vécues pendant toutes ces décennies.
Une cérémonie de réconciliation et de pardon collectif pourrait s'organiser, (genre flamme de la paix de Tombouctou).
- 4- On pourrait enrichir notre sinankounya de nouvel apport du genre «Sinankounya» entre l'US-RDA – PSP, afin de domestiquer la lutte politique au Mali.
- 5- Identifier dans l'espace communale ces institutions crédibles, populaires capables de participer de façon efficace à la mobilisation souhaitée.

Leur apporter l'appui nécessaire en terme d'information, de formation à la gouvernance démocratique, et à la négociation sociale. Car le constat est que, là où les institutions traditionnelles sont en faillite, les efforts de développement s'avèrent impossibles. Là où elles sont en bonne santé, le travail en est facilité. Cette tâche revient naturellement aux autorités communales.

En terme également d'appui matériel et financier approprié, cet appui est à définir suivant les services rendus, car l'administration traditionnelle aussi a un coût.

6. Introduire dans le programme de l'éducation de base dans toutes les écoles et l'éducation civique pour les adultes un module sur la connaissance et le respect des traditions afin de préparer la nouvelle génération et les futures élites dans l'esprit de la quatrième vision, celle endogène fondée sur le partenariat et le dialogue permanent entre les différentes communautés de notre pays ;

Population cible : les enseignants de tous niveaux

Ce volet doit être pris en charge par le Ministère de l'Education de Base. (Formation des instituteurs et enseignants à la réforme de décentralisation en cours)

7. La communication

La question des langues nationales est au cœur de la problématique de la communication. Comment le Mali officiel et le Mali réel peuvent –ils communiquer, échanger, unifier leurs idées et ensuite leurs efforts ?
Comment transférer une partie du pouvoir ?

Le Constat :

Langues nationales parlées au Mali

Présence par Région

1- Mandé kan : Mandé N'ko Dioula kan	8/8
2- Poular (peul)	7/8
3- Français	8/8
4- Songhoye	5/8
5- Tamasheq	4/8
6- Araba	8/8
7- Soniké	3/8
8- Sénoufo – Minianka	2/8
9- Dogoso (Dogon) Bozo	Dogon 1/8 Bozo 3/8
10- Bomou (bobo)	1/8

Les mesures : L'adaptation de l'Etat à l'utilisation des langues nationales :

- En encourageant les cadres à communiquer en langues locales au cours de leur mission à l'intérieur du pays . (Il s'agit de tous les cadres y compris les délégués du gouvernement).
- Autoriser rapidement l'administration locale à utiliser les langues de leur choix le français assurera le relais pour les relations extérieures
- Prendre en compte l'avancement dans la fonction publique ainsi que les privés la connaissance des langues nationales.
Trois (3) langues au mieux
Deux (2) langues au moins

Ces mesures rétabliraient la confiance et renforceraient la culture démocratique dans notre pays.

Bamako, le 03 octobre 1999
Richard TOÉ

Mahmoud BAMBA

Annexe

Poème qui résume les lois et règlements de la conférence de Kroukanfougou tenue en 1236

Par Soundiata Kéïta empereur du Mali

- 1- Parents, voisins et alliés du pacte de Sanankounia
- 2- Si solidarité nous voulons dans la parenté et le bon voisinage il faut que tous, nous soutenions et que nous nous considérons mutuellement.
- 3- Si nous nous entendons, nous connaissons la prospérité, et le développement parce que l'entente est le fondement de toute société humaine dans toutes ses dimension.
- 4- Cultivons l'amour réciproque et l'entraide, rejetons l'égoïsme loin de nous comme l'on sépare la graine de l'ivraie.
- 5- L'amour construit la société et rend la vie agréable en commun pour nous conduire tous au même objectif et nous solidariser.
- 6- C'est l'égoïsme poussé qui fait que nous nous battons, nous nous pilonnons et nous écrasons telles les miettes de gombo séché dans le mortier.
- 7- La discourtoisie affecte les relations sociale, rend la vie désagréable et génère des conflits telle une étincelle déclenche un incendie.
- 8- Tolérance et Pardon sont notre crédeau, acceptons le droit à la différence.
- 9- Partout organisons les classes d'âge pour les animer et les éduquer pour unir les cœur et former leur consciences autour d'un idéal.

L'ETAT AFRICAIN ET LA DÉCENTRALISATION

10. Que les jeunes assurent le travail collectif dans la solidarité des classes d'âge
11. Dans les champs collectifs de la famille, unissons nos efforts pour que les chefs de foyers n'aient aucune charge.
12. Dans l'interdépendance humaine, acceptons la hiérarchisation et l'autorité, que les chefs de foyer soient sous l'autorité du chef de famille.
13. que les chefs de famille soient sous l'autorité des chefs de quartiers que des chefs de quartier soient sous l'autorité des chefs de village.
14. que les chefs de village soient sous l'autorité du chef de kafo
15. Que la mise en œuvre des travaux de petites importances soit confiée aux bratigui (chefs des forces vives). Que la gestion des problèmes importants soit laissée aux adultes et aux anciens.
16. que tout se passe dans notre patrie dans un esprit d'entente et d'unité et que jamais une seule personne n'en fasse les frais.
17. pour une bonne communication et un bon fonctionnement de nos institutions, il est indiqué que les familles et les quartiers organisent des réunions, et les villages fassent des assemblées ; que les **kafo** organisent des rencontres périodiques et que les congrès soient l'initiative de la fédération.
18. Que l'union soit les piliers du Mandé, que le travail soit les travers qui se posent sur ces piliers.
19. Les bienfaits de l'union apporteront à toute la patrie bonheur et prospérité, abondance et joie de vivre ensemble.
20. Le progrès humain se fonde sur trois chose : le savoir, le travail et la justice. Il faut que trois notions soient indissociables.
21. Soyons unis dans le bonheur comme dans le malheur, que personne ne ressente l'injustice.
22. Lorsque l'ennemi nous attaque, combattons-le dans l'unité et appliquons-lui la sanction suprême.
23. Donnons-nous les bons comportements et combattons les mauvais. Encourageons sans réserve l'esprit créatif et constructif.
24. Ceux qui refuseront de travailler pour devenir des parasites, doivent être combattus et rejetés hors de la société.
25. Celui qui entreprend de nous séparer par les paroles et les actes, isolons-le, négligeons-le et ne lui accordons aucune considération.

26. N'hésitons pas à confondre celui qui se rend coupable de médisance quelque soit son rang social.
27. Réservez aux attitudes de mépris ou d'arrogance le sourire ou le silence
28. Si nous voulons rendre le Mandé agréable à vivre soyons sincères et honnêtes entre nous.
29. Éloignons-nous de l'égoïsme et de l'esprit de chacun pour soi. Soyons gentils les uns envers les autres, faisons-nous des présents. Respectons-nous les uns et les autres dans un climat de considération réciproque.
30. Que paix et salut soient sur le Prophète Mamadi
Que son visage et sa mémoire soient illuminés.

Poème des lois de Kroukan Fougan en 1236
Par Solomana KANTÉ
Traduit du N'Ko par la Commission Hadoc

Composé de :
M. Moussa KEITA
M. Richard TOÉ
M. Adama K. TRAORÉ